Groupe de travail Adhérents / Bénévoles
27 janvier 2016

Présents : Gabriel Sebban, Annick Liffran, Ginette Bellavoine, Catherine Gagelin, Carmen Ciataras,
Excusés : Jean-Bernard Quiquempoix, Josiane Guillaume

Prochain le CA du 2 février

Mettre dans les pochettes :

- pour le logo, un exemplaire de lettre avec le logo et le slogan en entête, + les 4 logos choisis, pour le vote.
- La carte de vœux qui a été envoyée aux adhérents, aux bénévoles, aux salariés.

Ordre du jour pour le point sur la communication (30 minutes) :

- choix du slogan et validation du logo (15')

- faire valider par la CA : (10')
  1. **La définition des adhérents.** il y a plusieurs sortes d'adhérents : Passifs, actifs (bénévoles), bénéficiaires, donateurs individuels et donateurs institutionnels (un mécène) en argent ou en nature, les partenaires.
     Dans l'adhésion il faut distinguer l'aspect comptable de l'adhésion (le paiement d'une cotisation) et l'aspect « appartenance ». Par exemple, un donateur sera adhérent sans payer de cotisation.
  2. La commission travaille sur l'architecture d'un document généraliste présentant le FAC. L'idée de base de ce document sera : « **la solidarité, c'est partager, c'est agir ensemble et s'engager au service des droits humains ».** C'est le socle de notre association.
  3. L'accroche du document de base de nos communications avec les adhérents sera « **Votre confiance est notre soutien »**
  4. **Adhérer au FAC procurera des avantages**, par ex un prix réduit pour les spectacles à l'Aeronef, une remise sur les prestations des Ateliers des Carnutes.
  5. **CA exceptionnel sur la communication** fin avril de 18h à 20h.

- **Informations (5')** :
  - Avancement du contact avec le groupe d'étudiants CCI / sub CO
  - Nadège dans le rôle de conseiller technique et invitée à la commission com'.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE COMMUNICATION

- **La base ligne pour les adhérents : « notre confiance est notre soutien ».**

Elle sera sur les documents avec lesquels nous reprendrons contacts avec nos adhérents.
Avec un point faible : aujourd'hui on n'a rien à proposer aux adhérents en plus et nous n'avons pas de plan d'action.

- **Il y a plusieurs sortes d'adhérents :**
  - Passif
  - Actif
  - Bénéficiaire
  - Donateur individuel, donateur institutionnel (un mécène) en argent ou en nature.
  - Partenaires

Pour certains adhérents, la carte d'adhésion doit être automatique comme pour les donateurs.
Les adhérents recevront automatiquement des informations.
L'adhérent est le point de passage de notre « famille de partage » : partage d'info, de valeurs, d'intérêts ou de liens.

- Changement de vocabulaire : « Résidants, bénéficiaires, usagers » ⇨ « personnes accueillies ».

- Il y a 2 enjeux institutionnels à la solidarité :
  - Vivre ensemble
  - Cohésion et lien

- La base des documents que nous enverrons à tous sera : « **la solidarité c'est partager, c'est agir ensemble et s'engager au service des droits humains ».** C'est le socle de notre association.

La colonne vertébrale (la famille de partage) de notre appartenance au FAC, ce sont les droits humains.

- **Nadège** sera reçue vendredi par Gabriel et Catherine pour déterminer sa mission. Nous pourrions lui proposer d'avoir un rôle de consultante, d'être conseillère technique pour la communication. Elle serait invitée à la commission communication et nous pourrions lui demander occasionnellement d'élaborer ou de mettre en forme des documents.

PROCHAINE RÉUNION MERCREDI 2 MARS A 9H15